

PMRA Approved Label

2019-4027

2020-10-27

# **MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique** (Acroléine, Stabilisé)

**CONTENU SOUS PRESSION**

**TECHNIQUE**

**POUR LA FABRICATION, FORMULANT OU REMBALLANT**

**DANGER**



**EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE**



**POISON**

**CORROSIF AUX YEUX ET À LA PEAU  
SENSIBILISATEUR POTENTIEL DE LA PEAU**

**PRINCIPE ACTIF : ACROLÉINE 95%**

**CE PRODUIT CONTIENT UN FORMULANT TOXIQUE HYDROQUINONE À 0,3%.**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
No. D'HOMOLOGATION 11626  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**DISTRIBUÉ PAR:**

**BAKER HUGHES CANADA COMPANY  
GULF CANADA SQUARE, 1000-401 9<sup>th</sup> AVE. SW  
CALGARY, AB T2P 3C5  
403-537-3850**

**NUMÉRO D'URGENCE (24 HEURES PAR JOUR) 800-231-3606**

**CONTENU NET: Cylindre : 200 Litres  
Réservoirs, réservoirs de dérapage, ou ISO Réservoir: 1100 litres à 17000 litres**

PMRA Approved Label

2019-4027

2020-10-27

## PREMIERS SOINS

Appeler un médecin ou communiquer avec un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre le nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### EN CAS D'INHALATION

- Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS

- Enlever tous les vêtements contaminés Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.

### EN CAS D'INGESTION

- Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Liquide **MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique** est absorbé par la peau et est particulièrement irritant à n'importe quelle lésion et aux yeux. Les vapeurs agissent principalement sur la membrane muqueuse des yeux et de la région respiratoire. En raison de l'effet d'avertissement lacrymogène extrême, la concentration tolérable par les humains est loin au-dessous de la concentration mortelle minimum. Les personnes exposées aux vapeurs techniques de MAGNACIDE B Microbiocide ont une irritation retardée de réaction et d'expérience de la région respiratoire. Dans des cas graves, ceci peut progresser à l'œdème pulmonaire. Si ingéré, les dommages muqueux probables peuvent contraindre l'utilisation du lavage gastrique.

Traiter la région affectée comme une brûlure chimique. Rincer rigoureusement les yeux avec de l'eau et traiter selon les symptômes. **NE DONNER JAMAIS QUOI QUE CE SOIT PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.**

## PRÉCAUTIONS

**DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**FATAL SI AVALÉ, ABSORBÉ PAR LA PEAU, OU INHALER.**

**CORROSIF pour les yeux et la peau.**

**NE PAS mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.**

**NE PAS respirer la vapeur, le brouillard et la pulvérisation.**

**AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU.**

**NE PAS EMPLOYER DANS LA PRÉSENCE DE LA FLAMME NUE OU D'ÉTINCELLES**

**DANGER. EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. MAINTENIR HORS DE PORTÉE DU FEU, DES ÉTINCELLES ET DES SURFACES CHAUDES. À NE PAS EMPLOYER EN PRÉSENCE DE FLAMMES NUES OU D'ÉTINCELLES.**

Lors de l'installation et du démontage de l'équipement d'application, un respirateur d'épuration d'air intégral avec cartouches de protection contre les vapeurs organiques (OV) approuvées par l'Institut

PMRA Approved Label

2019-4027

2020-10-27

national pour la santé et l'hygiène professionnelles (NIOSH) et des gants en caoutchouc butyle sont indispensables. Pour l'inspection visuelle durant le traitement, des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques doivent être portées. Si le produit se déverse sur les vêtements, les gants ou les chaussures, enlever les immédiatement et laver les rigoureusement avec de l'eau et du savon avant toute réutilisation. Utiliser en milieu adéquatement ventilé.

Nettoyer l'équipement d'application avec de grandes quantités de l'eau après l'emploi. Si renversé sur les vêtements, les gants, ou les chaussures, les enlever immédiatement et les laver complètement avant réutilisation.

**DANGER:** Acroléine, la matière active de **MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique**, est chimiquement fortement réactif et forme facilement des polymères. Si des alcalis (tels que l'ammoniaque et le caustique) ou les acides forts sont apportés en contact avec **MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique** dans un système fermé, le produit peut polymériser avec la violence suffisante pour rompre le récipient. N'appliquer pas avec l'équipement utilisé pour des acides et des alcalis. Contamination de **MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique** avec n'importe quels corps étrangers doit être évité.

Un approvisionnement de 10% bicarbonate de soude la solution devrait être promptement disponible pour neutraliser le **MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique** renversée. Tous les déversements devraient être confinés et neutralisés avant l'élimination. L'eau courante devrait être aisément disponible pour laver l'endroit après neutralisation.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Garder éloigné des lacs, des ruisseaux et des étangs. Les poissons, crevettes et crabes seront tués aux taux d'application recommandé. Ne pas appliquer ou des ressources sont importantes. Ne pas appliquer dans des cours d'eau naturels ou dans les zones de drainage où l'écoulement ou l'inondation contaminera des étangs, lacs, ruisseaux, marais maritimes et estuaires. Ne contaminer pas l'eau en nettoyant l'équipement ou par l'élimination des déchets. Employer ce produit tel que spécifié sur l'étiquette.

## **ENTREPOSAGE DES RÉSERVOIRS DE MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique**

De pleins réservoirs **MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique** devraient être entreposés dans un endroit bien-aéré fixé, loin de tous autres produits chimiques. Aucun alcali ou matériaux d'oxydation ne devrait être tout près. Tout appareillage électrique devrait être de la classe 1, de la Division 2 et bien fondé.

**CE PRODUIT DOIT ÊTRE ENTREPOSÉ ET AFFICHÉ SÉPARÉMENT DE LA NOURRITURE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX. GARDER LOIN DU FEU, DES ÉTINCELLES ET DES SURFACES CHAUDES.**

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

- 1) Fermer la valve, remplacer les les prises et les poignées de fil vers le bas sur le cylindre ou le réservoir de dérapage et retourner au fabricant.
- 2) Pour plus de renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage à des déversements.

## **AVIS À L'USAGER:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PMRA Approved Label

2019-4027

2020-10-27

### **MODE D'EMPLOI**

**MAGNACIDE™ B Microbiocide Technique** est employé seulement dans la fabrication d'un pesticide qui est enregistré sous l'ACTE de PRODUITS de CONTRÔLE DES PARASITES. Lisez le bulletin technique pour des détails de formulation.

REV 11/2018